

ANNULATION D'UNE DECISION DE NON
OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE
DELIVREE PAR LE MAIRE

Demande déposée le 04/12/2025

N° DP 083 099 25 00123

Par :	Madame PEREIRA Corinne
Demeurant au :	514 Chemin des chênes verts 83480 PUGET SUR ARGENS
Sur un terrain sis au :	514 Chemin des Chênes Verts 83480 PUGET SUR ARGENS
Parcelle cadastrée :	AL 354
Nature des Travaux :	Changement de destination partielle du garage en pièce de vie

Surface de plancher créer :
0 m²

AFFICHÉ

du 05/12/25
au 05/12/26

Le Maire de la Ville de PUGET SUR ARGENS

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

VU la décision de non opposition à la déclaration préalable N°083 099 25 O 0123 accordé le 26 Septembre 2025 au profit de Madame PEREIRA Corinne, en vue de changer la destination d'une partie du garage (12 m²) en pièce à vivre, pour une surface plancher créée de 0 m², sur un terrain situé au 514 Chemin des Chênes Verts à PUGET SUR ARGENS,

VU le courriel en date du 04/12/2025 émanant de **Madame PEREIRA Corinne** demandant l'annulation de la décision de non opposition à la déclaration préalable N° 083 099 25 O0123.

A R R E T E

Article Unique : l'annulation de la décision de non opposition à la déclaration préalable N° 083 099 25 O0123 est prononcée.

A Puget Sur Argens, le 4 décembre 2025



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.